MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MCA-NIGER

PROCES-VERBAL DE LA CONFERENCE PREALABLE

La sélection d'un Cabinet chargé de la Réforme du Système des Statistiques Nationales (SSN) au Niger.

Séance du 20 janvier 2021

Introduction

L'an deux mil vingt un et le vingt janvier à dix heures, une conférence préalable à la soumission des propositions relatives à l'Appel à Propositions **N° IR/Pr/3/QCBS/0024/20 pour** la sélection d'un Cabinet chargé **de la Réforme du Système des Statistiques Nationales (SSN) au Niger** lancé le 4 janvier 2021, a été tenue via Zoom à la salle de réunion de MCA-Niger, conformément à la Section II - Données particulières de la Demande de Propositions, Clause IC 1.4.

Ordre du jour :

1. **Présentation des aspects techniques,**
2. **Présentation de la procédure de Passation des Marchés qui sera utilisée pour la sélection du consultant,**
3. **Questions et Réponses**

Etaient présents :

Pour le compte de MCA-Niger

- **Monsieur Boube SOULEY,** Directeur de la Passation des Marchés, pi (MCA-Niger)
- **Monsieur Julien TOUGOURI,** Directeur Suivi et Evaluation (MCA-Niger)
- **Monsieur Mahaman Sani Dodo Issaka,** Spécialiste Statisticien Economiste (MCA-Niger)
- **Monsieur Mor FAYE**, Procurement Agent Manager, (PAM/PA/MCA-Niger)
- **Madame Elisa RABETSARAFARA**, Senior Procurement Specialist (PA/MCA-Niger)
- **Monsieur Amadou BOUKARI,** Junior Procurement Specialist (PA/MCA-Niger)

Représentants des Cabinets :

Trois (03) Firmes ont été représentés à savoir :

- **Cabinet CASEDAFRIQUE**
- **CGIC**
- **SBD4D**

Cette conférence préalable avait pour objectif de revoir avec les soumissionnaires potentiels tous les aspects techniques du projet et la procédure de Passation de Marchés dont ils doivent tenir compte afin de répondre correctement à la Demande de Propositions.

Déroulement

La séance a été ouverte à dix heures, par le Directeur de la Passation de Marchés pi de MCA-Niger, M. SOULEY Boubé, qui a demandé à tous les participants de se présenter avant de passer la parole au Directeur du Suivi et Evaluation de MCA-Niger.

M. Julien TOUGOURI, Directeur du Suivi et Evaluation a présenté le programme MCA-Niger et les aspects spécifiques de la consultance (But, objectifs, résultats attendus, la liste des livrables) ainsi que les défis éventuels que pourraient rencontrer les soumissionnaires dans la présentation de leurs offres et l'exécution du Contrat

En second lieu, le Procurement Agent (PA) par l'intermédiaire de M. Amadou Boukari Spécialiste Junior en Passation des Marchés a présenté les procédure et exigences de la Passation des Marchés de MCC. La procédure de passation de marchés a été expliquée aux soumissionnaires pour leur permettre de bien comprendre les règles de la compétition en place à savoir la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** avec la publication du budget du marché. Ensuite, le Procurement Agent Manager M, Mor FAYE a fourni des recommandations utiles aux soumissionnaires pour une bonne préparation de leurs propositions en soulignant entre autres la nécessité d'un Contrôle Qualité, les documents exiges en cas de constitution en groupement, l'exhaustivité des documents requis ainsi que le respect des diverses dates et heures mentionnées dans la Demande de Propositions.

La séance a continué avec les questions/réponses compte-tenu des préoccupations des soumissionnaires potentiels. Les réponses données séance tenante sont résumées dans le tableau « Questions & Réponses » joint à ce présent Procès-Verbal.

Par ailleurs, les participants ont été informés que des questions peuvent être posées par écrit au plus tard le 28 janvier 2021 afin que les réponses appropriées puissent être fournies par le MCA-Niger, au plus tard le 4 fevrier 2021.

La séance a été levée à onze heures trente minutes les jour et date cités ci-dessus.

Suivent les signatures

Boube SOULEY _____

Mahaman Sani DODO ISSAKA _____

Elisa RABETSARAFARA, _____

TABLEAU QUESTIONS ET REPONSES

Sélection d'un Cabinet chargé de la Réforme du Système des Statistiques Nationales (SSN) au Niger. RFP N° IR/Pr/3/QCBS/0024/20.

Séance du 20 janvier 2021

N°	Questions posées par les Consultants	Réponses de MCA-Niger
1	*Est-ce qu'il y a d'autres acteurs (bailleurs) et actions sont déjà en cours pour la réforme du système des statistiques ?*	Oui, il y'a un appui en cours de la Banque Mondiale pour le renforcement des capacités du Système Statistique national dénommé « Projet Données de Qualité pour la Prise de Décision (DQPD). Des actions récentes de l'EU et de la BAD sont à noter. La Réforme du SSN sera synergique de ces efforts en cours et de ceux déjà menés
2	*La DP fait obligation au Résident Chef de Mission d'être basée au Niger ?*	Non. Le Chef de Projet Résident n'est pas requis pour toute la durée de la Mission conformement au CGC. En revanche, la résidence au Niger n'est requise pendant toute la durée de la mission que pour le **Spécialiste en développement statistique** dans la DP.
3	*Elaborer un budget global pour le montant de l'offre prenant en compte les couts des équipements à additionner aux prestations pour le renforcement des capacités est un exercice compliqué pour les Consultants d'autant plus que ces équipements ne sont pas identifiés ?*	Le budget des équipements n'est pas inclus dans celui des services du Consultant. Toutefois, la détermination des équipements nécessaires à acquérir ainsi que de leur cout est partie prenante des taches du Consultant.
4	*S'agit-il d'adapter la loi statistique au volet agricole ou est-ce pour régir l'ensemble du Système des statistiques nationales ?*	Concernant la loi statistique il s'agira de finaliser les actions déjà entreprises en vue de disposer d'une législation complète en matière de libéralisation de l'accès aux données.
5	*Est-ce qu'il revient au consultant de louer les locaux de sa représentation au Niger une fois adjucataire du marché ou sera loge dans les locaux de MCA-Niger ?*	Oui, conformement aux TDR : le lieu de travail principal du consultant sera à Niamey. Il doit disposer d'un bureau. Les coûts et autres charges (logistiques, assurance professionnel, loyers, etc.) sont à la charge du Consultant (cf. TDR, section 4.)
6	*Comment aller se faire la vérification de la capacite financière et les ressources financières ?*	La vérification de ces informations sera conduite conformement au : ***3.5 Tableau de Qualification - Documents établissant les qualifications du Consultant de la section III de la DP.***